

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Crèche collective centre-ville – Ilot
Câlin
Chartres (Eure-et-Loir (28))**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

Avril 2011 – N° 280500653_RT2

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2
Crèche collective centre-ville - Ilot Câlin (Région Centre, Département de l'Eure-et-Loir, Commune de
Chartres (28))
Rapport technique de phase 2 (RT) N° 280500653_RT2*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Crèche collective centre-ville – Ilot
Câlin
Chartres (Eure-et-Loir (28))**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

Avril 2011 – N° 280500653_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Benoît MONNIOT	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne BARITEAU	Directrice de projet
Approbateur	Alain ROGER	Directeur de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

La crèche collective centre-ville – Ilot Câlin (ETS n°280500653) est localisée au 25, rue des Bouchers à Chartres (28). Cette crèche, propriété de la Mairie de Chartres, accueille 65 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans ainsi que 18 adultes (personnel de l'établissement).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence des potentialités d'exposition par ingestion de sols superficiels, ingestion de l'eau du robinet et à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle par inhalation de substances volatiles issues d'un ancien atelier de carrosserie et de peinture répertorié dans la base de données BASIAS (site BASIAS n° CEN2802106) et superposé à l'ETS.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont donc été menées sur les milieux eau du robinet, sols superficiels au droit des zones non revêtues accessibles par les enfants, air du sol sous la dalle des bâtiments, et air ambiant du sous-sol. Les substances recherchées sont les substances susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur le site BASIAS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- Aucun des composés recherchés dans les sols superficiels n'a été mesuré à des teneurs supérieures à celles mesurées dans le prélèvement hors ETS et aux référentiels bibliographiques.
- L'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable.
- Du tétrachloroéthylène a été détecté dans l'air du sol sous dalle au droit de la chaufferie (dans le sous-sol), cependant les niveaux de concentration estimés pour l'air intérieur sont inférieurs à la borne basse des intervalles

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2
Crèche collective centre-ville - Ilot Câlin (Région Centre, Département de l'Eure-et-Loir, Commune de
Chartres (28))*

Rapport technique de phase 2 (RT) N° 280500653_RT2

de gestion définis pour l'air intérieur dans le guide de gestion des résultats des diagnostics. Aucun autre des composé recherchés n'a été détecté dans l'air du sol sous la dalle des bâtiments ni dans l'air du sous-sol.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de la crèche collective centre-ville – Ilot Câlin (ETS n°280500653) en **catégorie A : « Les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».